

70
Yu, S. C.
1935.

Sur Les crevettes chinoises appartenant au genre
Crangon avec descriptions de nouvelles especes.

Chinese Journ. Zool., Vol.1, May, 1935

WASHINGTON, D. C.
FEDERAL GOVERNMENT PRINTING OFFICE
OFFICIAL BUSINESS

LIBRARY
Division of Crustacea

To Dr. Rathbun
with best compliments
S. C. Yu

CARDED 1935

SUR LES CREVETTES CHINOISES APPARTENANT AU
GENRE CRANGON (ALPHEUS) AVEC DESCRI-
PTIONS DE NOUVELLES ESPECES

PAR S. C. YU

The Fan Memorial Institute of Biology, Peiping

Dans la collection carcinologique de l'Institut Fan de Biologie à peiping, il y a six espèces de crevettes appartenant à ce genre dont les quatre sont connues et les deux autres sont considérées comme nouvelles. On les distingue de la manière suivante:

- A. Grande pince de forme allongée, quadrangulaire, déprimée, avec des crêtes longitudinales, faisant disparaître à peu près toute autre sculpture palmaire.
- B. Une constriction transversale près de l'articulation du doigt mobile.
- C. Grande pince avec doigts deux fois aussi longs que la paume..... Crangon homochirus, nov. sp.
- CC. Grande pince avec doigts $1/3$ aussi longs que la paume....
..... Crangon brevicristatus de Haan.
- BB. Pas de constriction transversale près de l'articulation du doigt mobile.
- C. Carpe de la deuxième patte avec premier article un peu plus court que le deuxième; troisième maxillipède dépassant le carpocérite de la moitié de son article distal....
..... Crangon distinguendus de Man
- CC. Carpe de la deuxième patte avec premier article un peu plus long que le deuxième; troisième maxillipède dépassant le carpocérite de toute la longueur de son article distal.....
..... Crangon, heterocarpus, nov. sp.
- AA. Grande pince complètement sculptée.
- B. Petite pince avec dactyle trois quarts aussi longs que la paume
..... Crangon japonicus Miers.
- BB. Petite pince avec dactyle une fois et demie aussi long que la paume..... Crangon hoplocheles Coutiere.

REPRINTED FROM THE CHINESE JOURNAL OF ZOOLOGY, VOL. I, MAY 1935.

Crangon brevicristatus de Haan.

Alpheus malabaricus de Haan, 1849, p. 177, pl. XLV fig. 1.
(*Alpheus brevicristatus* sur la planche).

Alpheus malabaricus, Ortmann, 1890, p. 481.

Alpheus brevicristatus de Man, 1909; XXII; p. 158.

Crangon brevicristatus, Urita, 1926. p. 425.

Rostre aiguë, un peu plus étroit que celui de *Crangon* (~~*Alpheus*~~) *distinguendus* de Man, atteignant le tiers ou le quart distal de la portion visible de l'article antennulaire basal; son bord supérieur se courbant en bas de la carène post-rostrale vers son bout; bord inférieur dirigé horizontalement vers la pointe; carène post-rostrale s'arrêtant au derrière des voûtes orbitaires; les sillons qui séparent la carène rostrale des voûtes orbitaires s'étendant un peu plus loin en arrière que cette dernière, pas aussi large que les yeux.

Telson ayant la longueur presque deux fois la largeur à l'extrémité proximale; la distance entre ses angles postéro-latéraux égalant les deux tiers de sa plus grande largeur; deux paires d'épines sur le bord postérieur qui est arrondi, plus courte que celles de *Crangon* (~~*Alpheus*~~) *distinguendus* de Man.

Article médian du pédoncule antennulaire deux fois la longueur de la portion visible de l'article basal, et un peu plus de trois fois l'article distal; stylocérite en forme d'écaille avec une pointe émoussé n'atteignant pas l'extrémité distale de l'article basal du pédoncule antennulaire; basicérite du pédoncule antennulaire ayant une épine aiguë un peu plus avancée que le rostre; scaphocérite aussi long que le pédoncule antennulaire, avec son bord externe légèrement concave; carpacérite dépassant un peu l'extrémité distale du scaphocérite; maxillipède externe s'étendant juste à l'extrémité distale du carpacérite.

Grande patte ravisseuse ne dépassant pas la longueur de la petite; mérus armé de 7 spinules le long de son bord inféro-interne, dont la dernière est la plus grande et située à l'apex de celui-ci; pince un peu plus longue que la carapace, trois fois aussi longue que large; doigts le tiers de la longueur de la paume qui présente une constriction transversale près de l'articulation des doigts; doigts mobile portant un tubercule, au commencement du bord tranchant.

Pince de petite patte ravisseuse presque la même longueur que celle de la grande; paume presque aussi longue que large chez les mâles et plus longue que large chez les femelles; doigts deux fois aussi longs que la paume, garnis de beaucoup de poils, plus convexes chez les mâles que chez les femelles, se croisant au bout et laissant un vide entre eux lorsqu'ils se ferment.

Cette espèce est très voisine de *Crangon* (~~Alpheus~~) *rapax* Fabr, mais il est facile de les distinguer par les différences suivantes:

1)—le rapport entre les doigts et la paume de la petite patte ravisseuse est plus grand chez *Crangon* (~~Alph.~~) *brevi*. (doigts environ 2 fois et demie ou même 3 fois aussi longs que la paume) que chez *Crangon* (~~Alph.~~) *rapax* (Fabr.) (doigts un peu plus de une fois et demie aussi longs que la paume).

2)—Troisième maxillipède s'étend à l'extrémité distale du carapocérîte chez *Crangon* (~~Alph.~~) *brevicristatus* (de Haan) mais le dépasse de la moitié de son article distal chez *Crangon* (~~Alph.~~) *rapax* Fabr.

Longueur du corps: 43 mm.—70 mm.

Lieu de récolte: Yangmatao, Hulutao, Amoy.

Grangon distinguendus de Man.

Alpheus rapax de Haan, 1849, p. 177, pl. XLV, fig. 2.

Alpheus brevicrostris de Man, 1907, p. 427, Pl. XXXIII, figs. 51, 52.

Alpheus. distinguendus de Man, 1909, p. 155, Pl. VII, fig. 9-14.

Rostre aigu, très étroit, atteignant le tiers distal de la portion visible de l'article antennulaire basal; bord supérieur du rostre tout droit, bord inférieur oblique.

Carapace longue de 15,5 mm. y compris le rostre; carène post-rostrale distinctement comprimée, se dirigeant obliquement en bas de la partie postérieure des voûtes orbitaires vers le bord supérieur du rostre; et s'étendant horizontalement en arrière presque jusqu'à la moitié de la carapace; les sillons profonds qui séparent les voûtes orbitaires de la carène post-rostrale se prolongent un peu plus loin en arrière que les voûtes orbitaires.

Telson long de 6,5 mm., large de 3,2 mm. à l'extrémité proximale; distance entre les angles postéro-latéraux, les deux tiers de la plus grande largeur.

Pédoncule antennulaire ayant l'article médian deux fois aussi long que la portion visible de l'article basal et trois fois aussi long que l'article distal; stylocérite en forme d'écaille avec sa pointe aiguë atteignant presque l'extrémité distale de l'article basal du pédoncule; basicérite du pédoncule antennulaire armé d'une épine alguë presque aussi avancée que le rostre; sca-phocérite aussi long que le pédoncule antennulaire, avec son bord externe légèrement concave; carpocérite atteignant l'extrémité distale de l'écaille antennulaire; maxillipède externe dépassant le carpocérite de la moitié de son article terminal, muni de longs poils rougebruns.

Grande patte ravisseuse longue de 33 mm., un peu plus longue que la petite, dépassant le carpocérite de sa pince; mérus long de 8 mm. et large de 3 mm. ayant un lobe dentelé à l'extrémité distale du bord supérieur, bord inféro-externe pas d'épine, bord inféro-interne armé de 7 spinules et une épine à son apex; carpe conique, saillant dorsalement un lobe tridentelé de sa marge antérieure; pince longue de 20 mm. et haute de 7 mm.; bord supérieur de la paume un peu aplati, pas de constriction transversale près de l'articulation des doigts mobiles comme chez *Crangon* (*Alph.*) *brevi.*, surface de la paume toute couverte de minutes granules; doigts les 2/5 de la longueur totale de la pince, se transformant encore à la partie distale.

Petite patte ravisseuse dépassant le carpocérite de la pince entière; mérus ressemblant beaucoup à celui de la grande, sauf seulement les spinules et l'épine terminale sur le bord inféro-interne moins développés; pince longue de 15 mm. et haute de 4,5 mm. paume ayant le tiers de la longueur totale de la pince, couverte de granules minutieux; doigts deux fois aussi longs que la paume, grêles et courbés, béants lorsqu'ils sont fermés, garnis de longs poils sur ses bords.

Pattes de la 2e paire ayant le carpe divisé en 5 articles, le premier un peu plus court que le deuxième et deux fois le cinquième, le deuxième le plus long, le troisième et le quatrième

à peu près égaux et les plus courts, le cinquième un peu plus court que la somme de ces derniers.

Pattes des trois dernières paires un peu plus courtes que la deuxième, avec dactyles aplatis.

Longueur du corps: 46 mm.

Crangon japonicus Miers.

Alpheus japonicus Miers, 1879, p. 53.

Alpheus longimanus, Bate, 1888; p. 551; Pl. 98. Fig. 4.

Alpheus japonicus, Ortmann, 1890, p. 476, Taf. 36, fig. 14.

Alpheus japonicus, de Man, 1907, p. 430, Pl. 33. Fig. 53.

Crangon japonicus, Urita, 1926, p. 426.

Rostre aigu et grêle, atteignant presque l'extrémité de l'article antennulaire basal; carène post-rostrale faible, s'étendant horizontalement en arrière jusqu'à la fin des voûtes orbitaires; les sillons peu profonds, aussi loin en arrière que la carène post-rostrale.

Article médian du pédoncule antennulaire une fois et demie la longueur de la portion visible de l'article basal et une fois et deux tiers aussi long que l'article distal; stylocérite avec une épine aiguë atteignant l'extrémité distale de l'article basal; scaphocérite arrivé à l'extrémité distale du pédoncule antennulaire; basicérite du pédoncule antennulaire ayant une épine aiguë; carpocérite s'étendant à l'extrémité distale du scaphocérite et pédoncule antennulaire; maxillipède externe dépassant le carpocérite de la moitié de la longueur de son article terminal.

Grande patte ravisseuse plus courte que la petite; bord inféro-interne du mérus terminé par une dent; paume un peu plus de deux fois la longueur des doigts et presque trois fois aussi longue que large, ayant une constriction sur la partie antérieure des deux bords; constriction supérieure surmontée par un lobe épineux, conduite supérieurement dans une moindre dépression triangulaire sur la face supéro-interne et inférieurement dans une autre beaucoup plus développée sur la face inféro-externe; constriction inférieure bornée en arrière par un

lobe taillé a pic; une épine se trouvant sur chaque côté de l'articulation du dactyle; doigt mobile ayant un grand tubercule au milieu du bord préhensile.

Petite patte très grêle, 9 fois plus longue que large chez les mâles, 10 fois chez les femelles; paume plus longue et les doigts plus courts chez les mâles que chez les femelles; constriction supérieure palmaire nettement développée chez les grand mâles cependant la constriction inférieure est peu proéminente; une épine se trouvant sur chaque côté de l'articulation du dactyle chez les deux sexes; doigt mobile $\frac{3}{4}$ aussi longs que la paume, portant la crête sétifère chez les mâles seulement.

Longueur du corps: 50 mm. (le plus grand mâle)

Lieu de recolte: Chinwangtao, Tangkou, Kiuchowbay.

Grangon hoplocheles Coutière.

Alpheus hoplocheles, Coutière 1897, p. 197.

Rostre s'étendant un peu au delà du milieu de la portion visible du premier pédoncule antennulaire; carène post-rostrale s'étendant en arrière jusqu'à la base des voûtes orbitaires; les sillons peu profonds, aussi loin que la carène post-rostrale.

Pédoncule antennulaire à peu près à la même hauteur que le carpocérîte, son deuxième article une fois et demie la partie visible du premier et deux fois le troisième; scaphocérîte avec sa lamelle atteignant l'extrémité du pédoncule antennulaire et du carpocérîte, mais sa pointe aiguë plus avancée que ces dernières, son bord externe un peu bombé; maxillipède externe dépassant le carpocérîte du tiers de son article distal.

Méris de la grande patte ravisseuse deux fois aussi long que large, armé d'une épine distale et de cinq spinules à la partie antérieure du bord inféro-interne.

Echancrures palmaires (constrictions palmaires) limitées en arrière par un lobe tout à fait arrondi.

Echancrure supérieure (constriction supérieure) se conduisant supérieurement dans une dépression triangulaire sur la face supéro-interne et inférieurement dans l'autre rectangulaire sur la face inféro-externe.

Une épine obtuse se trouvant sur chacun des deux côtés de l'articulation du doigt mobile; épine interne plus grande que l'épine externe.

Cavité du doigt fixe limitée du côté supéro-interne par un lobe volumineux qui fait un angle d'environ 100 degrés, et est couvert de poils. Pince 2 fois et demie aussi longue que haute; doigts à peu près $\frac{3}{5}$ la longueur du paume.

Pince de la petite patte ravisseuse grêle, ayant une épine sur chaque côté de l'articulation du doigt mobile. Celui-ci portant la crête sétifère chez le mâle, rappelant la différence sexuelle de *Crangon lobidens* (de Haan); rapport de la longueur totale de la pince à celle des doigts environ 1,66 mm.; Paume plus d'une fois et demie aussi longue que haute, et deux tiers de la longueur des doigts; carpe de la deuxième paire de pattes ayant le premier article plus long que le deuxième, le troisième et le quatrième égaux, le dernier plus court que le deuxième mais plus long que ceux-ci.

Longueur du corps: 35 mm.

Lieu de récolte: Kiuchow bay.

Crangon homochirus, nov. sp.

Rostre comprimé latéralement, ayant à peine la largeur à la partie proximale, s'étendant à peine aux $\frac{3}{4}$ de la partie visible de l'article antennulaire basal; bord supérieur se courbant un peu en bas vers la pointe; bord inférieur dirigé horizontalement en avant; carène post-rostrale très saillante et comprimée se continue avec le bord supérieur de rostre jusqu'au milieu de la saillie, et élargi brusquement en arrière jusqu'au delà des voûtes orbitaires; sillon qui sépare les voûtes orbitaires de la carène post-rostrale profond, s'étendant en arrière aussi loin que cette dernière.

Somites abdominaux pas de carènes ni de sillons. Telson presque une fois et demie aussi long que le sixième somite; bords latéraux presque parallèles aux deux tiers de leur propre longueur, obliquement concaves au reste et convergents au bord postérieur; surface dorsale armée de deux épines.

Article basal du pédoncule antennulaire ayant sa partie visible aussi longue que le troisième article; deuxième article

presque trois fois aussi long que celui-ci; stylocérite n'atteignant pas l'extrémité distale de l'article basal du pédoncule antennulaire; basicérite du pédoncule antennulaire armé d'une épine très petite et moins avancée que le rostre; scaphocérite dépassant le pédoncule antennulaire de son épine terminale, bord externe légèrement concave, avec épine terminale plus avancée que la partie lamelle; carpocérite s'étendant jusqu'à l'extrémité distale du pédoncule antennulaire; maxillipède externe légèrement dépassant le carpocérite.

Grande patte ravisseuse (47,5 mm.) s'étendant au-delà du carpocérite par son carpe entier; ischiopodite très court et en forme de triangle, armé de 5 tubercules sur son bord inféro-interne, dont les trois premiers sont réunis et le quatrième et le dernier séparés, celui-ci très petit et presque invisible; méropodite long de 10 mm., large de 4 mm., deux fois et demie plus long que large, marge antérieure qui limite en avant les surfaces supéro-interne et inféro-externe légèrement saillantes et plus ou moins dentelées à la partie où vient la fin du bord supérieur, bord inféro-externe inerme mais saillant comme un tubercule à l'extrémité distale, bord inféro-interne dentelé tout le long; carpopodite conique, long. de 4 mm., sailli dorsalement un lobe plus ou moins dentelé de sa marge antérieure; pince très longue avec sa paume plus courte que les doigts; paume aussi longue que le méropodite, presque une fois et demie aussi longue (10 mm.) que large (7 mm.) son bord supérieur aplati et avec une constriction transversale près de l'articulation des

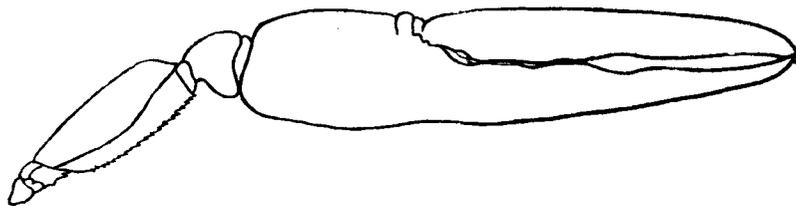


Fig. 1. Grande patte ravisseuse de *Crangon homochirus*, nov. sp.

doigts mobiles; doigts mobile (20 mm.) deux fois aussi long que la paume et légèrement tombé au-delà du bout du doigt fixe quand ils se ferment, son bord tranchant occupant la plus grande partie du bord inférieur et continue en arrière avec un

tubercule aplati, qui est environ la moitié de la longueur du bord tranchant; doigt fixe ayant une cavité limitée des deux côtés par un lobe saillant et située au derrière du bord tranchant qui est à peu près de la même longueur que celui du doigt mobile; surfaces de pince couvertes de granules minutieux et de poils qui sont beaucoup plus développés sur la surface supéro-interne.

Petite patte ravisseuse (33 mm.) très semblable à la grande, mais plus petite; ischiopodite à peine dentelé sur le bord inféro-interne; méropodite long de 8 mm., large de 2,5 mm. un peu plus de trois fois aussi long que large, dépourvu d'épine sur bord inféro-externe, dentelé le long du bord inféro-interne; carpopodite (2,5 mm.) conique avec marge antérieur plus ou moins dentelée dorsalement, mais ne saille pas. Pince

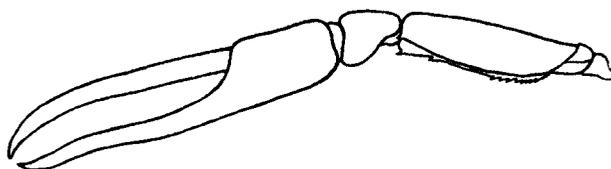


Fig. 2. Petite patte ravisseuse de *Crangon homochirus*, nov. sp.

assez longue, avec doigts (13 mm.) deux fois et demie aussi longs que la paume; celle-ci plus longue (5 mm.) que large (3,5 mm.), plus courte que le méropodite; doigts garnis de beaucoup de poils, se croisant au bout et laissant un vide entre eux lorsqu'ils se ferment.

Deuxième patte dépassant le carpocérîte de la moitié du premier article du carpopodite et atteignant l'extrémité de la paume de la grande pince.

Troisième patte forte, avec méropodite inerme, s'étendant au delà du carpocérîte par le propodite.

Longueur du corps: 48 mm.

Lieu de récolte: Weihaiwei.

Crangon heterocarpus, nov. sp.

Rostre très comprimé latéralement, un peu plus long que large à la partie proximale, s'étendant à peine à l'extrémité

distale de la partie visible de l'article antennulaire basal; son bord supérieur tranchant et horizontal; son bord inférieur aplati et se dirigeant obliquement en haut, vers le bout.

Carapace longue de 23,5 mm. y compris le rostre, le tiers aussi long que le corps entier; carène post-rostrale très comprimée, tout à fait tranchant à la partie antérieure continue au bord supérieur du rostre, en forme de fuseau à partir du derrière des voûtes orbitaires, presque jusqu'aux $\frac{3}{5}$ de la longueur totale de la carapace; sillon qui sépare les voûtes orbitaires de la carène post-rostrale, profonds, s'étendant un peu plus loin en arrière que les voûtes orbitaires.

Surface dorsale des somites abdominaux lisse, pas de carène ni de sillons. Sixième segment abdominal presque une fois et demie la longueur du cinquième.

Telson environ une fois et un tiers aussi long que le sixième, long de 9,5 mm. et large de 5,5 mm. à l'extrémité proximale; ses bords latéraux convexes au milieu et presque parallèles vers les deux extrémités; son bord postérieur arrondi; la distance entre les angles postéro-latéraux environ les deux tiers de sa plus grande largeur; surface dorsale du telson longitudinalement sillonnée au milieu et armée de deux paires d'épines.

L'article médian du pédoncule antennulaire environ deux fois et demie aussi long que la partie visible de l'article basal, et un peu plus de trois fois aussi long que l'article distal; stylocérite en forme d'écaille, avec sa pointe aiguë n'atteignant pas l'extrémité distale de l'article basal du pédoncule antennulaire; basicérite du pédoncule antennulaire armé d'une épine aiguë aussi avancée que le rostre; scaphocérite aussi long que le pédoncule antennulaire; son bord externe légèrement concave, avec la pointe un peu plus avancée que la partie lamelle; carpocérite atteignant l'extrémité distale de l'écaille antennulaire et du pédoncule antennulaire; maxillipède externe dépassant le carpocérite de toute la longueur de son article distal, qui est deux fois et demie aussi long que son article pénultième et muni de longs poils rouge-bruns.

La grande patte longue de 58,5 mm., s'étendant au delà du carpocérite par son carpe entier; ischiopodite en forme de triangle armé de trois dents sur le bord inféro-interne; mérus

long de 14 mm. et large de 6 mm., sa marge antérieure qui limite en avant les surfaces supéro-interne et inféro-externe avec un lobe plus ou moins dentelé à la partie où vient la fin du bord supérieur, son bord inféro-externe dépourvu d'épine, son bord inféro-interne armé de sept petites dents et une autre à l'apex beaucoup plus grande que celles-ci; carpe conique, long de 6 mm. et large de 6 mm. à l'extrémité distale, saillant dorsalement un lobe dentelé de sa marge antérieure; pince longue de 38 mm. dont la paume mesure 22,5 mm. et le doigt mo-

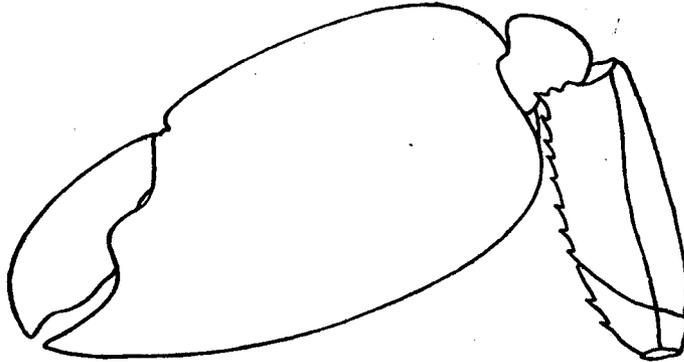


Fig. 3. Grande patte ravisseuse de *Crangon heterocarpus*, nov. sp.

bile 15,5 mm.; paume large de 14,5 mm., ayant son bord supérieur aplati, pas de constriction transversale près de l'articulation des doigts mobiles; ses surfaces couvertes de granules minuteux tel que le doigt fixe; ce dernier ayant une cavité au derrière de son bord tranchant limitée des deux côtés par un lobe saillant; doigt mobile beaucoup moins granuleux que le doigt fixe, ayant deux tubercules, dont l'un proximal est large, aplati et un peu plus volumineux que l'autre qui est latéralement comprimé et occupe la plupart du bord tranchant. Ces deux tubercules sont réunis au même niveau.

La petite patte est manquée, de sorte que nous ne savons pas son caractère véritable.

Deuxième patte dépassant le carpocérite de son carpe. Ischiopodite ayant la même longueur que le mérus. Carpe divisé en 5 articles: le premier le plus long, le deuxième un peu

plus court que celui-ci et un peu moins de deux fois aussi long que le cinquième, le 3e et le 4e égaux et les plus courts.

Troisième patte un peu plus courte que la deuxième, ayant son dactyle aplati.

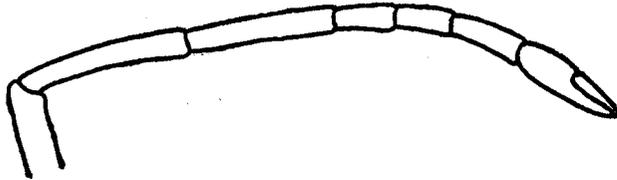


Fig. 4. Deuxième patte de *Crangon heterocarpus*, nov. sp.

Cette nouvelle espèce ne présente qu'un seul exemplaire femelle possédant seulement les trois premières pattes à droite tandis que la petite patte et toutes les autres manquent. Elle est très voisine de *Crangon distinguendus* de Man (1909 Mem. Soc. Zool. France, XII, p. 155; Pl. VII; fig. 9-14) mais elle se distingue de celui-ci par les caractères suivants :

- 1) Chez *Crangon distinguendus* de Man, le premier article du carpe de la deuxième patte est un peu plus court que le deuxième qui est le plus long, le troisième article dépasse légèrement la longueur du 4e, mais chez cette nouvelle espèce, le premier article est le plus long, et le troisième et quatrième sont égaux.
- 2) Chez l'espèce de M. de Man la carène post-rostrale s'étend en arrière à la moitié de la carapace, cependant chez notre espèce nouvelle elle se dirige en arrière jusqu'aux 2/3 de la longueur totale de la carapace.
- 3) La maxillipède externe de *Crangon distinguendus* dépasse le carpocérîte seulement de la moitié de son article distal, tandis que celle de notre espèce le dépasse de toute la longueur de son article distal.
- 4) Le doigt mobile, chez *Crangon distinguendus*, au lieu de présenter un bord tranchant, garni de deux tubercules réunis dont l'un saillant est plus haut que l'autre aplati, néanmoins ils sont égaux; mais chez

cette espèce nouvelle, les deux tubercules du doigt mobile se réunissent au même niveau et l'un aplati est plus grand que l'autre.

Longueur du corps; 63 mm. (y compris le rostre.)

Lieu de Récolte: Peitaijo.

Bibliographie

- BATE, SPENCE.—Report on the Macrura of H. M. S. Challenger: the voyage of H. M. S. Challenger Zoology, vol. 24, London, 1888.
- COUTIERE, H.—Note sur quelques espèces du genre *Alpheus* du Musée de Leyde: Notes Leyden Mus. XIX, p. 198-207, 1897.
- de HAAN, W.—Crustacea: Fauna japonica. Leyden, 1849.
- de MAN, J. G.—On a collection of crustacea, Decapoda and Stomatopoda from the Inland sea of Japan; Trans. Linn. Soc. London (2) Zool IX, part 11, p. 387, 1907.
- de MAN, J. G.—Note sur quelques espèces du genre *Alpheus* Fabr. appartenant au groupe *brevirostris* de Man: Mém. de la Soc. Zool. de France, XXII, 1909.
- MIERS, E. J.—On crustacea from the corean and Japanese seas: Proc. Zool. Soc. London, 1878.
- ORTMANN, A.—Die decapoden Krebse des Strassburger Mus. Zoologische Jahrbücher (Avt. für Systematik), vol. v, 1890.
- URITA, T.—On decapoda from Tsingtao (China): Dobusts Zasshi, 38, 1926.

螯蝦屬之中國蝦類與二新種之插敘

喻 兆 琦

此篇所述六種,皆隸螯蝦屬新種居其二,其區別如下表所列。

- A. 大螯之掌上刻痕 (sculpture palmaire) 幾全不見。
 - B. 有一橫陷 (constriction transversale) 於可動指 (doigt mobile) 之近關節處。
 - C. 大螯之指,二倍於其掌。.....
..... *Crangon homochirus* nov. Sp.
 - CC. 大螯之指,三分一如掌長。.....
..... *Crangon brevicristatus* de Haan
 - BB. 無橫陷於可動指之近關節處。
 - C. 第二足腕之第一節,短於第二節。.....
..... *Crangon distinguendus* de Man
 - CC. 第二足腕之第一節,長於第二節。.....
..... *Crangon heterocarpus* nov. Sp.
- AA. 大螯之掌上刻痕完全。
 - B. 小螯之指,四分三如掌長。.....
..... *Crangon japonicus* Miers
 - BB. 小螯之指,一倍又半如掌長。.....
..... *Crangon hoplocheles* Coutière